

Trésors Olympiques

Nous publions ici le texte de la lettre-circulaire que le Président BRUNDAGE a adressée, à l'issue de son voyage en Grèce, aux membres du Comité International Olympique et à tous les Comités Nationaux Olympiques.

La restauration de ce qui fut appelé les Trésors Olympiques, érigés dans l'ancienne Olympie par les cités grecques participant aux Jeux, a fait, depuis quelques années, l'objet de discussions. Sous une forme plus moderne, il s'agirait, pour chaque C. N. O., d'élever un ensemble ou un monument, d'une conception originale et nationale, témoignage de reconnaissance envers les Grecs auxquels nous devons l'idée Olympique.

J'ai le plaisir d'annoncer que, au cours de mon récent voyage en Grèce, M. ASLANIDIS, Secrétaire aux sports, m'a appris que le gouvernement grec serait heureux d'offrir à cet effet un terrain contigu à l'Académie Internationale Olympique, dont les bâtiments et le parc, soulignons-le, ont été magnifiquement aménagés.

Il est actuellement procédé à un relevé topographique de ce domaine qui sera partagé en parcelles égales, de niveau différent en raison de la conformation même du terrain. Les édifices seront aménagés de façon à ce qu'aucun ne puisse être plus important que les autres. Le granit, le marbre, la pierre, le bois, le bronze, le fer ou le verre seront les matériaux autorisés. Toute liberté sera laissée pour la conception qui devra témoigner, naturellement, d'habileté et de qualité architecturales. Les sites seront attribués en fonction de la date à laquelle sera parvenu l'accord des C. N. O. La construction devra commencer dans l'année qui suit.